



## COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05  
sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 20 novembre 2017

**Président** : Bernard COURRIER.

**Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Marcel WITTMANN.

**Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

### **MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS**

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par **FOOTCLUBS** entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

**Attention**, seules les demandes de modifications de match effectuées par **FOOTCLUBS** sont prises en compte.

**Zone rouge** : à compter du lundi 20 novembre 2017 à 16 h nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 24, 25 et 26 novembre 2017. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

**Zone orange** : nous entrons dans la zone orange à compter du lundi 13 novembre 2017 à 16 h jusqu'au lundi 20 novembre 2017 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 01, 02 et 03 décembre 2017. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

**Zone verte** : vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues les 07, 09 et 10 décembre 2017.

### **ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS**

Conformément aux articles 6 et 17 des règlements sportifs et généraux du District du Rhône, nous vous rappelons que, pour pouvoir jouer en nocturne, il faut obligatoirement fournir au District (Commission Sportive) une attestation d'éclairage de 150 LUX qui correspond à l'actuel niveau 5 de la F.F.F. C'est ce que nous appelons un éclairage agréé par le DISTRICT. Cette attestation est demandée par le club à sa Mairie qui certifie que l'éclairage est au minimum de 150 lux. Dans le cas où vous souhaitez que des équipes de votre club jouent en nocturne, nous vous invitons à nous faire parvenir au plus vite cette attestation. Vous trouverez la fiche d'attestation d'éclairage sur le site du DLR dans les documents de la commission sportive et compétitions à télécharger.

#### **Eclairages homologués :**

US BEAUJOLAIS-VAUXONNE / ENTENTE VAUXONNE (550941) : terrain de St-Etienne des Oullières.

FC RONTALON (550463) : stade de Thurins.

OUROUX (527623) : terrain 1 du stade Lacharme Prat à Ouroux.

O ST-GENIS LAVAL (520061) : stade de Beauregard.

FC DEUX FONTAINES (504228) : stade de Fontaines sur Saône.

FC CHAZAY (554474) : stade Joseph Magat 2 à Chazay.

### **PRESERVATION DE TERRAIN**

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.



PV 363 DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

## ➡ FORFAIT GENERAL

U17 – D4 – phase 2 – niveau 1 – ple B : AS CHANDIEU-HEYRIEUX 2 forfait général.

## ➡ FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, **dans tous les cas** la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité.

**Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.**

- Feuilles de matchs manquantes :

Séniors - D5 Ple B – 51290.1 DU 5/11/17 F C Tarare - Couzons  
Séniors – D5 Ple C - 51351.1 DU 5/11/17 Sevenne - Pusignan  
Vétérans – Ple A – 51681.1 DU 3/11/17 ST Martin en Haut -st andéol  
Vétérans – Ple A - 51682.1 DU 3/11/17 Méginand – Francheville  
Vétérans – Ple B - 56174.1 DU 3/11/17 Europa – Irigny  
Vétérans – Ple B - 56176.1 DU 3/11/17 Fc Gerland – Ménival  
Féminines – Seniors D1 A 11 Ple A -53818.1 Marboz – Hte Brévennes/Grezieu  
U 17 D3 Ple C 52278.1 du 5/11/17 Montchat - Cascol

- Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

Séniors – D5 Ple C - 51350.1 du 29/10/17 Sévenne – Vaulxois  
Vétérans Ple A – 51675.1 du 27/10/17 St Martin en Haut – Francheville  
Vétérans Ple A - 51676.1 DU 27/10/17 Chaponost – Point du Jour  
Vétérans Ple E - 56368.1 du 27/10/17 Jons – Muroise  
Futsal – D3 – Ple A – 53315.1 du 30/10/17 – Vaugneray – Lentilly  
Coupe du Rhone Séniors – 57642.1 1/11/17 – Valsonne – St Sornins  
Coupe du Rhone U17 – 57230.1 du 29/10/17 – Feyzin – Chaponnay

- **1er rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire:**

Séniors – D5 – Ple B – 51278.1 DU 22/10/17 / F C Tarare – St Didier Formans  
Vétérans – Ple B – 56164.1 du 20/10/17 : F C Gerland – Sud Lyonnais 2013  
Vétérans – Ple G – 56493.1 du 20/10/2017 Sud Lyonnais 2013 – Sévenne  
Futsal – D4 – Ple B 55141.1 DU 25/10/17 – A S Villeurbanne – C C D S V

- **2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire:**

Séniors – D5 - Ple B – 51402.1 du 15/10/17: Macabi – ASUL  
Vétérans - Ple B – 56160.1 du 13/10/17: Sud Ouest 69 – Feyzin  
U17 – D2 - Ple A – 52003.1 du 14/10/17: Colombier-Satolas – Hauts Lyonnais

- **En vertu de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District le 27 novembre 2017 à 14 h.**

**son concernées les équipes recevantes ci-dessous :**

Vétérans – Ple F – 56418.1 du 06/10/17: Sud Azergues – Liergues  
Féminines – Séniors à 11 – D1 – Ple A – 53808.1 du 08/10/17 : Marboz – Gleizé

## ➡ HOMOLOGATION DE TOURNOI

500319 F.C. TARARE – U9 le 25/11/17